

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 43 (1972)

**Heft:** 8

**Rubrik:** Chronique économique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des entreprises (708) et au cinquième rang quant à l'effectif des personnes occupées (57 429).

Parmi les branches qui comptent un nombre relativement grand d'entreprises, par rapport à l'effectif des personnes occupées, citons encore les arts graphiques avec 969 firmes et 52 026 personnes et l'industrie horlogère, avec 1163 firmes et 69 431 personnes.

La statistique montre que la Suisse reste un pays de petites entreprises. En effet, sur les 11 766 firmes recensées, près des 70 %, soit 8204 maisons, occupaient moins de 50 personnes.

En ce qui concerne la répartition géographique des entreprises, on constate que le canton de Berne vient en tête avec 1950 exploitations industrielles, suivi de celui de Zurich (1838) et de celui d'Argovie (1041). Les cantons les moins industrialisés sont ceux d'Appenzell Rh.-Int. avec 25 exploitations industrielles, Uri (26), Obwald (33) et Nidwald (46).

Le tableau change si, au lieu du nombre des entreprises, on prend en considération l'effectif des personnes occupées. C'est alors le canton de Zurich qui vient en tête avec 152 000 travailleurs, suivi de celui de Berne (124 000) et de celui d'Argovie (86 000). Les cantons où les travailleurs industriels sont les moins nombreux sont Appenzell Rh.-Int. (940), Obwald (1612) et Nidwald (2412).

Sur les 873 182 travailleurs industriels recensés, on comptait 313 000 étrangers. Les cantons qui en emploient le plus sont, par ordre décroissant, Zurich (plus de 52 000), Berne et Argovie (31 000), Saint-Gall (23 000), Tessin (21 000), Vaud (20 000). Le nombre des étrangers reste inférieur à 1000 dans les cantons d'Obwald, Appenzell Rh.-Int., Uri et Nidwald.

Comme on le voit, l'image de l'industrie suisse, sous quelque angle qu'on la considère, apparaît comme extrêmement diversifiée. Il convient en particulier de souligner que sa concentration géographique varie beaucoup d'un canton à l'autre, certains d'entre eux bénéficiant d'un développement industriel très insuffisant.

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

**Les services rapportent des devises.** — D'après les estimations révisées du groupe de travail pour la statistique économique, les exportations de services (tourisme, assurances privées, transports de marchandises, commerce de transit, licences, etc.) ont rapporté à la Suisse, en 1971, 8685 millions de francs. Simultanément, nous avons utilisé des services étrangers pour une valeur de 3370 millions de francs environ. La balance des services a donc bouclé avec un excédent de 5315 millions de francs. Le solde passif de la balance commerciale (excédent des importations sur les exportations) a ainsi pu être couvert à 88 % par les seules exportations de services.

**Augmentation accélérée du salaire réel.** — D'après un aperçu officiel de l'évolution des salaires et des traitements, au cours des dix dernières années le revenu réel des ouvriers s'est amélioré de 4 % en moyenne annuelle et le salaire réel des employés de 3,2 %. Au cours de la décennie précédente, ces taux avaient été de 2,5 et 2,2 % respectivement. En 1971, le pouvoir d'achat du salaire moyen des ouvriers et des employés était supérieur de 48 % et de 36 % respectivement à celui de 1961. Entre 1951 et 1961, les ouvriers et les employés avaient vu leur salaire réel augmenter de 28 et de 24 % respectivement.

**Comparaison internationale des taux d'exportation.** — La Suisse est, par habitant, le quatrième pays exportateur du monde. D'après les indications données par la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, la valeur des exportations suisses par habitant a atteint 3743 francs en 1971. Ce résultat n'a été dépassé que par la Suède (3763 francs), les Pays-Bas (4300 francs) et la Belgique-Luxembourg (4998 francs). Parmi les douze principaux pays industriels, l'ordre d'importance n'a pas varié par rapport à l'année précédente. Il n'en est cependant pas de même pour le taux d'accroissement des exportations. Avec 6,7 %, la croissance des exportations suisses s'est maintenue dans la moyenne de celle des douze principaux pays industriels. En revanche, on enregistre une croissance plus forte : l'Allemagne fédérale (8,6 %), la France (8,8 %), l'Italie (9,1 %), la Grande-Bretagne (9,9 %), les Pays-Bas (11,9 %) et le Japon (18,2 %).

**Neuf logements par immeuble.** — En 1971, on a construit en Suisse 5836 immeubles comportant 54 285 logements, soit 9 logements en moyenne par immeuble. Cela correspond assez exactement à la moyenne pluriannuelle qui a oscillé entre 8,7 et 9,3 unités au cours des cinq dernières années. Il ne semble pas qu'il y ait une tendance à long terme à construire des bâtiments toujours plus grands.

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83  
Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73  
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79  
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81  
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51  
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86  
Bulletin : 25 - 102 13  
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50